

N°	4	5	4
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil quinze Le mardi 16 juin, 10h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LE VERN. - Attribution des indemnités de conseil au Payeur départemental de Seine-Maritime Étaient présents ce jour : Mme DAMIS-FRICOURT, Mme DUCROCQ, Mme LEFEBVRE, Mme LE VERN, Mme LORAND-PASQUIER, Mme LUCOT-AVRIL, Mme TEMMERMANN, M. DEWAELE, M. LEJEUNE, M. MAQUET. Absents excusés : Mme BORGEOO, Mme COLIN, Mme DE WAZIERS (pouvoir à M. DEWAELE), M. DECORDE, M. GAUTIER (pouvoir à Mme LUCOT-AVRIL).
DATE DE LA CONVOCATION :	- <u>Attribution des indemnités de conseil au Payeur départemental de Seine-Maritime</u>
26 mai 2015	<i>Le Conseil d'administration décide d'octroyer à M. PROUST, Payeur départemental de la Seine-Maritime, au titre de l'année 2015, l'indemnité de conseil prévue par le décret 82-979 du 19 novembre 1982 et son arrêté en date du 12 juillet 1990.</i>
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	15
Présents	10
Votants	12

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat :
Acte exécutif :
le Président de l'Institution
Emmanuel MAQUET

22/06/2015
22/06/2015

Pour extrait conforme,
le Président de l'Institution,
Emmanuel MAQUET

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE
Tel. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com

RECUEIL

23 JUIN 2015

LES-PREFECTURE
DE DIEPPE

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE
Tel. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com